



## PREMIER DENTAL PRODUCTS COMPANY

### Fiche de données de sécurité

### Vernis Premier® Enamel Pro®

---

#### SECTION 1 : Identification

##### 1.1 Identifiant de produit du SGH

Nom du produit	Vernis Premier® Enamel Pro®
Marque	Vernis Enamel Pro®

##### 1.2 Description du produit:

Le Vernis Enamel Pro® est un vernis fluoré diminuant fortement la sensibilité lorsqu'il est appliqué sur les surfaces des dents. Le Vernis Enamel Pro® peut être utilisé sur des dents humides. Il laisse une pellicule de vernis qui durcit dans la bouche afin de permettre l'examen visuel et la vérification.

##### 1.3 Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Pour usage dentaire professionnel uniquement.

##### 1.4 Coordonnées du fabricant/fournisseur

Nom	Premier Dental Products Company
Adresse	1710 Romano Drive Plymouth Meeting PA 19462 É.-U.
Téléphone	610 239-6000
Télécopie	610 239-6171
Courriel	regulatory@premierdentalco.com

##### 1.5 Numéro de téléphone d'urgence

610 239-6000

---

#### SECTION 2 : Identification des dangers

##### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

###### Classification du SGH conformément à: OSHA (29 CFR 1910.1200)

- Corrosion/irritation cutanée, cat. 2
- Sensibilisation, peau, cat. 1
- Lésion/irritation oculaire, cat. 2A
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique), cat. 3
- Liquides inflammables, cat. 2

# Fiche de données de sécurité

## Vernis Premier® Enamel Pro®

### 2.2 Éléments de l'étiquette du SGH, y compris les mises en garde

#### Pictogrammes



#### Mention(s) de danger

H225	Liquide et vapeur hautement inflammables
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une grave irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires

#### Conseil(s) de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P241	Utiliser un équipement électrique/de ventilation/d'éclairage/.../ antidéflagrant.
P242	Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P280	Porter un équipement de protection des yeux/du visage/des gants de protection.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ .../ en cas de malaise.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ .../ en cas de malaise.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
P363	Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
P370+P378	En cas d'incendie : Utiliser un extincteur pour l'éteindre.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale et nationale.

## SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

##### 1. Sulfate de calcium dihydraté

Concentration 1 à 10% (poids), exclusive  
N° CAS 10101-41-4

H315 Provoque une irritation cutanée  
H319 Provoque une grave irritation des yeux  
H335 Peut irriter les voies respiratoires

##### 2. Phosphate de sodium dibasique

Concentration 1 à 10% (poids), exclusive  
N° CAS 7558-79-4

H315 Provoque une irritation cutanée  
H319 Provoque une grave irritation des yeux

##### 3. Éthanol

Concentration 10 à 30% (poids), exclusive  
N° CAS 64-17-5

H225 Liquide et vapeur hautement inflammables

##### 4. Fluorure de sodium

Concentration 1 à 10% (poids), exclusive  
N° CAS 7681-49-4

H315 Provoque une irritation cutanée  
H319 Provoque une grave irritation des yeux  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée  
H335 Peut irriter les voies respiratoires

##### 5. Résine synthétique

Concentration 50 à 70% (poids), exclusive  
N° CAS 68990-02-3

H315 Provoque une irritation cutanée  
H319 Provoque une grave irritation des yeux

## **Section 4 : Premiers soins**

### **4.1 Description des premiers soins nécessaires**

En cas de contact avec la peau : il pourrait se produire une faible irritation au niveau de la région affectée. Laver immédiatement avec beaucoup de savon et d'eau.

En cas de contact avec les yeux : il pourrait se produire une irritation et des rougeurs. Rincer l'œil à l'eau courante pendant 15 minutes.

En cas d'ingestion : cela peut provoquer une irritation de la gorge. Rincer la bouche avec de l'eau.

---

## **SECTION 5 : Mesures de lutte contre les incendies**

### **5.1 Produits extincteurs appropriés**

Des moyens d'extinction adéquats pour l'incendie environnant doivent être utilisés. Asperger de l'eau pour refroidir les récipients.

### **5.2 Dangers spécifiques liés au produit chimique**

Dégage des fumées toxiques en combustion.

### **5.3 Mesures de protection spéciales pour les pompiers**

Porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter des vêtements protecteurs pour éviter le contact avec la peau et les yeux.

---

## **SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

### **6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tourner le côté fuyant des emballages-coques vers le haut afin d'empêcher le déversement du liquide.

### **6.2 Précautions environnementales**

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les rivières. Contenir le déversement en utilisant un placage.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Faire absorber dans une terre sèche ou dans du sable. Transférer dans un récipient hermétique bien étiqueté en vue d'une élimination adéquate.

### **Référence à d'autres sections**

pour obtenir plus d'informations concernant les équipements de protection individuelle, consulter la section 8 de la FDS.

## SECTION 7 : Manipulation et entreposage

### 7.2 Conditions d'un entreposage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver entre 20 °C (68 °F) et 25 °C (77 °F). Ne pas entreposer à des températures de plus de 25°C (77°F). Ne pas mettre au congélateur.

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Garder hors de la portée des enfants.  
Conserver à l'écart des acides forts et des substances oxydantes.

---

## SECTION 8 : Contrôle de l'exposition et équipement de protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### 1. Éthanol (n° CAS : 64-17-5)

1 000 ppm STEL (ACGIH)

1 900 mg/m<sup>3</sup> TWA (OSHA)

#### 2. Fluorure de sodium (n° CAS : 7681-49-4)

2,5 mg/m<sup>3</sup> TWA (ACGIH)

2,5 mg/m<sup>3</sup> TWA (OSHA)

### 8.3 Mesures de protection individuelle, telles que l'équipement de protection individuelle (EPI)

#### Équipement de protection des yeux et du visage

Lunettes de sécurité. S'assurer qu'un bain oculaire est à proximité.

#### Équipement de protection de la peau

Vêtements de protection.

#### Équipement de protection du corps

Vêtements de protection. Gants de protection

#### Équipement de protection respiratoire

Protection respiratoire non requise.

---

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Apparence, telle que l'état physique et la couleur	Liquide de couleur blanche à blanc cassé
Odeur	Aucune donnée disponible
Seuil d'odeurs	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
Point de fusion et point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	Lente

## Fiche de données de sécurité

### Vernis Premier® Enamel Pro®

Inflammabilité, dans le cas de solides et de gaz	Aucune donnée disponible
Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Solubilité	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage — n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-allumage	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité	Aucune donnée disponible

#### Propriétés supplémentaires

État physique	Liquide
Couleur	Blanc cassé

#### Caractéristiques des particules

Aucune donnée disponible

#### Autres caractéristiques de sécurité (supplémentaires)

Également soluble dans : l'éthanol

---

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales pendant deux (2) ans après la date de fabrication.

### 10.4 Conditions à éviter

Chaleur

### 10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants forts. Acides forts.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Peut produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des émanations toxiques

---

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

### Renseignements sur les effets toxicologiques

Données toxicologiques non disponibles pour le produit lui-même. Les données fournies concernent les ingrédients énumérés ci-dessous.

#### Éthanol :

DL<sub>50</sub> par voie orale (rat) : 7 060 mg/kg

## Fiche de données de sécurité Vernis Premier® Enamel Pro®

### Fluorure de sodium :

DL<sub>50</sub> par voie orale (rat) : 52 mg/kg

### Copolymère d'acrylates :

DL<sub>50</sub> par voie orale (rat) : > 2 000 mg/kg

Consulter la section 4 de la FDS pour les voies d'exposition et les symptômes correspondants.

---

## SECTION 12 : Renseignements écologiques

### TOXICITÉ AIGUË

Fluorure de sodium : 96 h CL<sub>50</sub> (truite arc-en-ciel) : 200 mg/l.

Éthanol : 96 h CL<sub>50</sub> (truite arc-en-ciel) : > 10 000 mg/l.

Copolymère d'acrylates : 96 h CL<sub>50</sub> (truite arc-en-ciel) : > 10 000 mg/l

### Persistance et dégradabilité

Biodégradable.

### Potentiel de bioaccumulation

Aucun potentiel de bioaccumulation.

### Mobilité dans les sols

Absorbable dans le sol.

### Autres effets indésirables

Écotoxicité négligeable.

---

## SECTION 13 : Données sur l'élimination

### Méthodes d'élimination

### Autres recommandations pour l'élimination

L'utilisateur doit porter son attention sur la possible existence de règlements régionaux et nationaux relatifs à la mise en rebut.

---

## SECTION 14 : Renseignements sur le transport

### Département du Transport (É.-U.)

Numéro UN: UN 1170

Classe : 3

Groupe d'emballage: II

Désignation officielle de transport: Solutions d'éthanol

## Fiche de données de sécurité Vernis Premier® Enamel Pro®

Quantité à déclarer (QD) : s.o.  
Polluant marin : s.o.  
Risque d'intoxication par inhalation : s.o.

### IMDG

Numéro UN : UN 1170  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : II  
Numéro de plan d'urgence : s.o.  
Désignation officielle de transport : Solutions d'éthanol

### IATA

Numéro UN : UN 1170  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : II  
Désignation officielle de transport : Solutions d'éthanol

---

## SECTION 15 : Renseignements sur la réglementation

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Catégorie de danger pour la section 311/312 :

Danger aigu pour la santé, incendie.

Section 313 Produits chimiques toxiques :

Ce produit contient les produits chimiques suivants soumis aux exigences de déclaration annuelle des rejets en vertu du titre III de la SARA, section 313 (40 CFR 372) : Aucune substance à une concentration égale ou supérieure à la quantité à déclarer.

Section 302 Substances extrêmement dangereuses (TPQ)

Aucune substance à une concentration égale ou supérieure à la quantité à déclarer.

Statut au titre de la TSCA (Toxic Substances Control Act) de l'EPA :

Ce produit est réglementé par la Food and Drug Administration et n'est pas soumis aux exigences de notification relatives aux produits chimiques.

Phrases de risque :

R11 Très inflammable

R32 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

R36/38 : Irritant pour la peau et les yeux

R36/37/38 Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau.

Remarque : Les informations réglementaires données ci-dessus indiquent seulement les réglementations spécifiquement applicables au produit décrit dans la fiche de données de sécurité. L'utilisateur doit savoir qu'il peut exister des dispositions complémentaires qui complètent ces règlements. Consulter tous les règlements ou dispositions internationaux, nationaux et locaux applicables.

**SECTION 16 : Autres renseignements**

Date de révision par Premier : 15/04/2025

Numéro de la révision : 10

Numéro de demande de modification de document (DCR) : 040-2025

**16.1 Renseignements supplémentaires/avis de non-responsabilité**

Les renseignements contenus dans ce document sont basés sur nos connaissances actuelles. Cependant, ils ne constitueront pas une garantie pour toute caractéristique particulière du produit et n'établiront pas une relation contractuelle légalement valide. Premier Dental Products Company n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, et n'assume aucune responsabilité pour l'exactitude ou l'exhaustivité des renseignements contenus dans le présent document. Premier Dental Products Company invite les personnes recevant cette information à déterminer sa pertinence pour leur application particulière.